

Affaires courantes

[Français]

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, je dépose selon l'article 36 du Règlement une pétition provenant de Matagami et une provenant de Lebel-sur-Quévillon, suite aux recommandations du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord.

Les signataires représentant ces localités isolées sont très inquiets et rejettent les recommandations de ce rapport qui auraient, entre autres conséquences, le renvoi de nombreux travailleurs.

Ils croient que le gouvernement du Canada refuse de s'ajuster à leur réalité quotidienne, car la vie est difficile dans le Nord.

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, j'ai le grand honneur de déposer une pétition signée par presque 200 habitants de la localité de Dubuc située dans ma circonscription de Yorkton—Melville. Les pétitionnaires demandent à la Chambre de ne pas fermer le bureau de poste de Dubuc, ce que Postes Canada tente actuellement de faire. En fait, la semaine dernière, Linda Ungar et Daphne Hedstrom, de Dubuc, sont venues rencontrer les membres du Comité de la consommation et des corporations et leur ont expliqué pendant une heure que les habitants de leur localité voulaient garder le bureau de poste tel quel et ne voulaient pas d'un comptoir postal à Dubuc.

Comme la pétition porte 200 signatures, c'est dire que presque tous les habitants du village et de la région agricole avoisinante l'ont signée. Vous voyez à quel point ces gens sont sérieux. J'espère que la Chambre traitera leur pétition avec sérieux.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Stan J. Hovdebo (Saskatoon—Humboldt): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition de la part d'environ 200 habitants de la circonscription de Saskatoon—Humboldt et de celle du ministre de la Défense.

Des citoyens de localités comme Wakaw, Cudworth, Birch Hills, Alsask et Kerrobert demandent au gouvernement de renoncer à son projet de taxe sur les produits et services, de réformer le régime fiscal de manière à imposer un impôt maximum aux riches sociétés et particuliers,

et de veiller à ne pas instituer une taxe régressive mais à opérer une réforme fiscale qui soit utile pour tous les Canadiens.

M. Lyle Kristiansen (Kootenay—Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, j'interviens conformément à l'article 36 du Règlement pour présenter deux pétitions au sujet de la taxe sur les produits et services, signées par environ 150 Canadiens de l'Ontario et du Québec.

Les pétitionnaires font remarquer que le gouvernement actuel a imposé aux contribuables canadiens au moins 31 nouvelles hausses d'impôt et de taxe depuis septembre 1984, et soutiennent fermement que l'imposition de la nouvelle taxe sur les produits et services va causer injustement de graves difficultés aux Canadiens à faible et moyen revenu et imposer un pénible fardeau aux petites entreprises.

C'est pourquoi ils demandent au Parlement de rejeter la taxe sur les produits et services.

M. Sergio Marchi (York—Ouest): Monsieur le Président, je suis heureux de déposer neuf pétitions signées par des centaines de Canadiens de la circonscription de York—Ouest qui désapprouvent la taxe gouvernementale sur les produits et services.

Non seulement cette taxe imposera un fardeau injuste aux personnes à revenu faible ou moyen de York—Ouest, mais elle paralysera également le vaste secteur des petites entreprises, qui est le pivot de cette localité comme de l'ensemble du Canada.

Je prie instamment le gouvernement de rejeter sa taxe sur les produits et services et d'offrir aux Canadiens une réforme fiscale sérieuse et véritable.

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, je veux présenter aujourd'hui des pétitions signées par des habitants de ma circonscription. Ils s'inquiètent vivement du projet de loi sur les produits et services.

En plus des pétitions que j'ai en main, j'ai reçu des milliers de formulaires signés par des habitants de ma circonscription qui ne se sont pas adressés à moi en utilisant des pétitions en bonne et due forme. Bon nombre des personnes qui m'ont présenté ces pétitions représentent des familles à faible revenu pour lesquelles les crédits d'impôt pour enfant et les crédits proposés par le gouvernement seront tout simplement insuffisants pour couvrir les coûts de la taxe sur les produits et services.

Elles ne peuvent tout simplement pas supporter le fardeau de cet impôt supplémentaire et demandent au gouvernement de rejeter ce projet de loi.